

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DE L'ANNAM ET DU TONKIN (1891-1900)

filiale indochinoise de gros entrepreneurs de travaux publics

Société d'études industrielles et commerciales de l'Annam et du Tonkin
Constitution
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 22 mai 1891)

Société anonyme au capital de soixante-dix mille francs. — Siège social, 10, rue de la Paix, Paris. — Objet. — Les recherches et études nécessaires pour l'obtention ou l'achat de toutes concessions de mines et travaux publics et en général l'étude de toutes opérations industrielles et commerciales de quelque nature que ce soit en Annam et au Tonkin. Et la cession ou l'apport à des tiers ou à toutes sociétés créées ou à créer, de toutes concessions et de tous autres biens de la société. — Durée. — Dix années. Fonds social. — Soixante-dix mille francs, divisé en vingt-deux actions de trois mille francs chacune. Administrateurs. — MM. Dollfus, Duparchy¹, Guillemant, Letellier² et Renaud. Acte déposé chez M^e Portefin, notaire, à Paris et publié dans *La Gazette des Tribunaux* du 20 mai 1891.

Société d'études industrielles et commerciales de l'Annam et du Tonkin
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 21 avril 1900)

1^{er} mai, 3 h., ord. et extraord. — Au siège social, 21, place de la Madeleine, à Paris.
— Extraord. Ordre du jour : dissolution de la Société. — *La Loi*, 8.

Société d'études industrielles et commerciales de l'Annam et du Tonkin
Dissolution
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 8 juin 1900)

Suivant délibération du 4 mai 1900, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'études industrielles et commerciales de l'Annam et du Tonkin, société anonyme ayant son siège à Paris, ci-devant, rue de la Paix, 10, et actuellement place de la Madeleine, 21, réunissant plus des deux tiers du capital social,

¹ Alexis Duparchy (1835-1907) : futur constructeur des quais de Constantinople, des ports de Tunis, Sousse et Sfax (avec Jules Dollfus) et de la ligne Djibouti-Harar. Voir [encadré](#).

² Eugène Letellier (1845-1923) : il participe au creusement de l'isthme de Panama (en association avec Jules Baratoux) et à la construction des forts de la Meuse en Belgique, à partir de 1889 (avec Nallier et Baratoux). Président du conseil d'administration du quotidien *Le Journal*. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 mai 1902 (min. des Travaux publics), officier du 26 janvier 1912 (min. de l'intérieur) comme publiciste. Actionnaire de la Société de Kéba (1889) et de la Banque industrielle de Chine (1913). Associé avec Charles Vézin pour la construction de l'adduction d'eau de Hanoï.

a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes : 1^{re} résolution. — L'assemblée générale décide que la société est mise en liquidation à partir de ce jour. 2^e résolution. — L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à la liquidation de la société, en conformité de l'art. 20 des statuts. En conséquence, sont nommés administrateurs-liquidateurs : MM. Duparchy, Buron, Guillemant. — *La Loi*, 28/5/1900.

Société d'études industrielles et commerciales de l'Annam et du Tonkin
(Société d'études coloniales de Belgique,
Recueil des sociétés coloniales et maritimes, 1902)

Siège social : 10, rue de la Paix, Paris. — Administrateurs : MM. A. Mandet, José Pedro do Prado. — Objet : les recherches et études nécessaires pour l'obtention ou l'achat de toutes concessions de mines et de travaux publics, en général l'étude de toutes opérations industrielles et commerciales en Annam et au Tonkin. — Capital social : soixante-dix-mille francs, divisés en 140 actions de 500 fr., entièrement libérées. Les titres sont au porteur.
